

Le Geneva Finance Research Institute et le Centre de Droit Bancaire et Financier vous invitent à une conférence-débat :

RÉMUNÉRATION ET GOUVERNANCE: QUO VADIS?

*25 Mars 2010 / 17h -19h / Entrée Libre
Université de Genève / Unimail
Bd du Pont d'Arve 40 / 1211 Genève 4 / salle R290*



Inscription et renseignements : info@GFRI.ch

La Conférence-Débat

Le Geneva Finance Research Institute a été inauguré il y a un an. Il s'agit d'un Institut inter-facultaire de l'Université de Genève consacré à la recherche dans deux domaines spécifiques de la finance, à savoir la gestion de portefeuille et la gouvernance d'entreprise. Pour fêter cette occasion, les membres du GFRI organisent, en association avec le Centre de Droit Bancaire et Financier, une conférence-débat sur le thème « Rémunération et Gouvernance d'Entreprise : Quo Vadis ? ».

Cette conférence – débat a pour objectif, grâce à deux présentations académiques sur le sujet et un débat ouvert au public, de faire avancer la discussion sur un thème à la fois complexe et chargé d'émotions. Dans un tel contexte, il semble important de chercher un juste milieu entre ce qui peut être accompli par une gouvernance d'entreprise soumise aux lois du marché, par une motivation purement éthique des dirigeants et par une réglementation prenant en compte les limites de ces deux mécanismes équilibrants.

Biographie

Rajna Gibson Brandon, Geneva Finance Research Institute

Rajna Gibson Brandon est professeure de finances à l'Université de Genève ainsi que Directrice du Geneva Finance Research Institute (GFRI) et Directrice de recherche du Swiss Finance Institute. Rajna Gibson Brandon est également Directrice Adjointe du NCRR FINRISK depuis novembre 2009. Elle est membre du conseil d'administrations de Swiss Re depuis juin 2000 et a été également membre de la Commission Fédérale des Banques (1997-2004).

Anne Héritier Lachat, Centre de Droit bancaire et Financier

Anne Héritier Lachat est professeure associée à la Faculté de droit de l'Université de Genève depuis septembre 2009 ; elle enseigne le droit bancaire et financier et le droit commercial. Docteure en droit de l'Université de Genève, elle est actuellement membre du conseil d'administration de la FINMA, a été membre de la Commission fédérale des Banques et Vice présidente la Commission des offres publiques d'acquisition (COPA). Elle a aussi exercé des fonctions judiciaires et continue à pratiquer le barreau à Genève comme avocate indépendante.

Programme

- 17h00** *Introduction par le Prof. Jean Dominique Vassali,
Recteur de l'Université de Genève*
- 17h10** *« Réglementation des rémunérations :
Beaucoup de questions, quelques pistes. »*
Prof. Anne Héritier Lachat
- 17h50** *« L'honnêteté a-t-elle encore un sens dans le monde
des affaires ? »*
Prof. Rajna Gibson Brandon
- 18h30** *Conclusions*
- 18h45** *Apéritif*

Prière de vous inscrire avant le 17 mars
par retour de carte réponse ou par email à : info@GFRI.ch
